

Vers un nouvel Accord-Cadre (2026-2028) :

Les revendications de l'UNSA !



L'UNSA prépare activement les négociations en vue du futur Accord Cadre 2026-2028.
Nos revendications s'articulent autour de trois grandes étapes de carrière à la CDC :

1. les entrées,
2. le déroulement de carrière,
3. et les sorties.

Voici les principales propositions portées par notre organisation syndicale :

Recrutements : transparence et équité

L'UNSA insiste sur la nécessité de clarifier les modalités de recrutement, qu'ils soient temporaires, permanents ou non permanents.

Nous demandons un bilan des équilibres entre secteur public et secteur privé ainsi qu'une définition précise des objectifs de recrutement par catégorie d'emplois.

Nous exigeons également des mesures pour améliorer la pérennisation des apprentis, des agents en contrat aidé et des agents occasionnels, notamment en augmentant la durée de l'emploi saisonnier.

Rémunération et évolution de carrière : des garanties pour tous

Nous revendiquons la mise en place d'une Garantie Annuelle de Rémunération Individuelle (GARI), l'amélioration des dispositifs de promotion et d'avancement ainsi que des indemnités de télétravail.

Nous demandons également l'instauration d'une retraite progressive accessible et attractive pour l'ensemble des agents.

Concernant la classification des emplois, nous soutenons une classification unique pour tous les agents de la Caisse des dépôts, qu'ils soient fonctionnaires, salariés ou contractuels de droit public..

Cette classification doit prendre en compte les métiers exercés et garantir une reconnaissance salariale équitable.

Carrières : une meilleure gestion

L'évolution des carrières doit être repensée pour garantir transparence et justice.

L'UNSA propose d'améliorer le dispositif d'évaluation professionnelle et de renforcer les promotions et avancements pour les fonctionnaires et les personnels privés.

Nous demandons également une réflexion sur les critères d'entrée dans les viviers de talents afin qu'ils soient plus adaptés à l'allongement des carrières.

Télétravail : pour une indemnisation et plus de liberté

Nous revendiquons l'augmentation des indemnités de télétravail, l'octroi de chèques restaurants pour les jours télétravaillés et la mise en place d'un système mixte jours fixes/ jours variables.

Nous proposons également d'augmenter le nombre de jours télétravaillés flottants à 130 jours.

La retraite progressive : une transition facilitée

Nous proposons un dispositif de retraite progressive à la CDC fondé sur trois principes :

- un départ anticipé progressif,
- une prise en charge intégrale des cotisations par l'employeur,
- une compensation salariale.

L'objectif est de garantir une transition en douceur vers la retraite tout en valorisant l'expérience des agents en fin de carrière.

Ajustement de l'accord MATT : une meilleure gestion de fin de carrière

Nous demandons des ajustements pour garantir la possibilité de reporter d'une année sur l'autre les jours d'abondement de la dernière année d'activité, ainsi que l'automatisation de la gestion des jours d'absence en fin de carrière, pour plus de simplicité.

Prochaines étapes

C'est en ce sens que l'UNSA, signataire des derniers accords-cadres, s'engagera avec force et détermination, et ce dès le 10 avril prochain (date de l'ouverture des négociations), dans les discussions en vue d'un nouvel accord-cadre 2026- 2028.

Comme à son habitude, l'UNSA sera très impliquée dans ces négociations, en communiquant clairement sur ses propositions, avec comme objectif d'obtenir des avancées pour tous les personnels.

Vous pouvez compter sur l'UNSA pour défendre vos intérêts !

Oui à plus de droits
Oui à plus d'autonomie
Oui à plus d'écoute

Je dis oui à l'UNSA !

